

## Expérimentation Objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) Compte-rendu du webinaire de la Communauté ZAN Vendredi 26 janvier 2024, 9h30 - 12h00



**Animation** : Anne Lefranc (ADEME), Mary-Cathryn Biscroma-Acchiardi (ADEME), Jean Castaing (CDC Biodiversité), Coline Philippe (CDC Biodiversité).

### Programme

**9h30 – 10h00** : introduction

**10h00 – 10h40** : retours d'expériences de lauréats (au choix)

- Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud : « Renouveler notre façon de (a)ménager nos villes et nos villages »  
*Sujets : formes urbaines, acceptabilité de la densification, multifonctionnalité des sols (MUSE).*
- Syndicat mixte Métropole Savoie « Intégrer la qualité des sols dans les stratégies d'aménagement dans la perspective du ZAN »  
*Sujets : multifonctionnalité des sols (MUSE), potentiels fonciers urbanisables, échelle SCoT, renaturation.*

**10h40 - 11h00** : présentation du quiz grand public « Pourquoi le ZAN ? » (outil 1)

**11h00 – 11h40** : ateliers :

- les idées reçues sur le ZAN (outil 3)
- guide de retours d'expériences de sensibilisation et de concertation sur le ZAN (outil 2)

**11h40 – 11h45** : orientations pour le prochain séminaire en présentiel

**11h45 – 11h50** : présentation du tableau de mise en relation des membres de la communauté ZAN

**11h50 - 12h00** : conclusion

### Liste des inscrits

Prénom - Nom	Organisme
Alice Nonnet	SETEC ALS
Alix Savine	SM SCoT DE L'AIRE GAPENCAISE
Amandine Courreau	SYNDICAT MIXTE DU SCoT DE LA VALLEE DE L'ARIEGE
Anne Lefranc	ADEME
Annelaure Wittmann	MTE
Arnaud Sancet	PNR GC
Audrey Vidal-Blanchard	ADEME
Baptiste Gautier	FEDERATION NATIONALE DES SCoT
Béatrice Béchet	UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL
Bernard Heuse	GADSECA
Bertrand Girard	POLE METROPOLITAIN NANTES SAINT- NAZAIRE
Carole Albouze	CC MACS
Catherine Bocquet	CEREMA
Cécile Grand	ADEME
Cécile Rodriguez	CA SICOVAL
Coline Phillippe	CDC BIODIVERDITE
Clémence Caron	CNFPT
David Canal	ADEME
David Pecquet	DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
David-Marie Vailhé	CEREMA
Denis Caraire	VILLES VIVANTES
Emmanuel Teys	ADEME
Coline Phillippe	CDC BIODIVERSITÉ
Emmanuel Bourieau	AUDIAR
Florine Bocage	CC ROUMOIS SEINE
Franck Gaudin	EPFL73
François Tresse	RENNES METROPOLE
Hélène Durand	ALISE GEOMATIQUE
Inès Prévot	MODAAL
Lucie Isnard	EODD INGENIEURS CONSEILS
Jean Castaing	CDC BIODIVERSITÉ
Jérémie Tourtier	SEPAL

Kathleen Monod	OFB
Laetitia Comito-Bertrand	PUCA
Laurent Chateau	ADEME
Lisa-Marine Caterino	MÉTROPOLE SAVOIE
Lucie Hardouin	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE
Malika Passchier	MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
Mallorie Sourie	DREAL AURA
Manon Martin	CEREMA
Marie Boux	CC DU THOUARSAIS
Mary-Cathryn Biscroma-Acchiardi	ADEME
Mathilde Allery	PAYS DE BLAIN
Mathilde Bonnet	ADEME BFC
Mégane Wollmann	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE
Mélanie Berton	LONS LE SAUNIER
Nathalie Montot	AURA
Nicolas Zacchello	Communauté de communes MACS
Nora Guendouzi	CC DU THOUARSAIS
Pascal Lory	DGALN
Pierre Pageau	REGION OCCITANIE
Pierre Albert	CITADIA
Quentin Valcke	CA2BM
Raphaël Dormoy	RIS ORANGIS
Romain Cadot	CEREMA HDF
Romain Bazzana	SETEC
Simon Millet	DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
Sophie de Saint-Amour	DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Stella Gass	FEDERATION NATIONALE DES SCoT
Stéphane Amour	GADSECA
Stéphane Raffali	RIS ORANGIS
Stéphanie Hervieu	AURANGEVINE
Tom Aumont	CDC BIODIVERSITE
Xavier Marié	SOL PAYSAGE
Xavier Desray	AURA
Yann Wehring	ADEME
Yves Chesnot	CDC BIODIVERSITE

## Introduction

Anne Lefranc, ADEME

Au nom de toute l'équipe organisatrice, Anne Lefranc remercie l'ensemble des participants et adresse ses vœux pour cette nouvelle année.

2024 sera la dernière année de l'expérimentation. Il reste des temps forts à venir, que ce soit en présentiel ou en distanciel. Les accompagnements individuels se poursuivent entre référents de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et lauréats pour la mise en œuvre des projets ZAN.

Ce webinaire sera l'occasion :

- de bénéficier des retours d'expériences de deux lauréats dans la mise en œuvre du ZAN ;
- de poursuivre la co-construction de la boîte à outils, de manière à adapter au mieux aux besoins des lauréats les 5 outils qui doivent être produits dans le cadre de l'expérimentation, pour faciliter la mise en place du ZAN.

Il est rappelé aux lauréats qu'ils peuvent se rapprocher de l'ADEME ou de leur référent au sein de l'AMO s'ils venaient à rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet ZAN.

Quelques actualités parues depuis le dernier webinaire de la communauté (septembre 2023) sont mentionnées :

- évolutions législatives et derniers décrets sur le ZAN (fin 2023) ;
- [webinaire flash du 12 décembre](#) dernier avec le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, qui visait à guider la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires du ZAN ;
- production par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires de [quatre fascicules de mise en œuvre du ZAN](#).

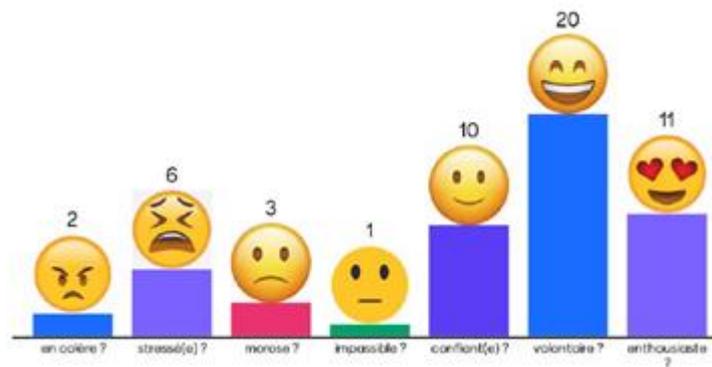
Par ailleurs, l'ADEME annonce la publication prochaine d'un avis sur le sujet du ZAN, qu'elle a illustré avec des exemples issus de l'expérimentation.

## Ice breaker

Deux questions sont posées aux participants et leurs réponses sont les suivantes :

### 1. Vous abordez cette dernière année de l'expérimentation « Objectif ZAN », en vous sentant plutôt... ?

Majoritairement, les participants se disent volontaires, enthousiastes ou confiants. Cependant, certains expriment aussi du stress, de la morosité ou de la colère lié(e) au sujet du ZAN. L'ADEME et l'AMO nationale soulignent qu'ils se tiennent à l'écoute des collectivités qui rencontrent des difficultés par rapport au ZAN.



### 2. En 1 mot, quel est votre souhait majeur pour mener à bien votre projet ZAN jusqu'à la fin de l'expérimentation ?

Beaucoup de termes renvoient à la coopération, au lien entre les différents acteurs : il s'agit là des fondements de la création de cette communauté ZAN dans le cadre de l'expérimentation.



## Retours d'expériences

### **Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (CC MACS) :**

### **« Renouveler notre façon de (a)ménager nos villes et nos villages »**

#### Intervenants

Carole ALBOUZE, responsable PLUi (Communauté de communes MACS)

Nicolas ZACCHELLO, chargé de mission (Communauté de communes MACS)

#### Présentation du territoire

La communauté de commune Maremne Adour Côte-Sud (MACS) se situe au sud du département des Landes. Elle est constituée de 23 communes aux profils très diversifiés qui font face à de nombreux enjeux :

- forte attractivité du territoire ;
- omniprésence de la biodiversité sur le territoire ;
- entités écologiques de grande taille ;
- enjeux liés au cycle de l'eau ;
- vaste milieu forestier connecté avec le massif des Landes de Gascogne ;
- risques à maîtriser (feux de forêt, littoral, inondations liées au fleuve Adour) ;
- préservation de la nature en ville.

La communauté de commune MACS est de taille restreinte, ce qui en fait une collectivité à taille humaine. La proximité favorise la facilité à engager le dialogue avec les élus et les communes.

A la suite de l'élaboration d'un SCoT en 2014 et d'un PLUi en 2020, la communauté de commune MACS a entamé la réalisation de son projet de territoire.

La consultation des habitants a fait remonter des inquiétudes face au rythme soutenu d'urbanisation. Le travail avec les élus a également pointé la question de l'urbanisation rapide du territoire et la rencontre des partenaires et des acteurs a mis en avant un travail à engager sur la manière de proposer une offre renouvelée de logements, en prenant en compte les conditions spatiales et opérationnelles des aménagements.

La mise au jour de ces sujets, ajoutée aux enjeux environnementaux forts du territoire ont conduit la collectivité à engager une démarche de sobriété foncière avec l'accompagnement de partenaires tels que :

- le CEREMA, pour la multifonctionnalité des sols et la nature en ville ;
- Neorama pour la sensibilisation, la pédagogie autour du ZAN et l'acceptabilité sociale ;
- l'Agence d'Urbanisme Atlantique Pyrénées pour la sensibilisation et le suivi de l'artificialisation ;
- SAMAZUZU (cabinet d'architecture et d'urbanisme) et l'ESSEC pour un travail sur les formes urbaines, les capacités foncières et le logement pour tous.

Cette démarche de sobriété foncière portée par la collectivité s'inscrit dans une volonté d'engager un travail de pédagogie autour du ZAN, en sortant des idées reçues, en portant et en vulgarisant le sujet.

## **1. Ménager nos sols – Multifonctionnalité des sols (MUSE)**

La démarche a été engagée avec le CEREMA car les objectifs portés par la loi Climat et résilience, en lien avec des enjeux relatifs à la préservation des sols, font fortement échos à des réalités vécues sur le territoire de MACS. Jusque-là, la question du foncier n'a pas encore été réellement abordée dans l'élaboration des documents d'urbanisme et la communauté de communes souhaite davantage connaître la qualité des sols, de manière à alimenter certaines actions stratégiques (amélioration de la gestion du cycle de l'eau, autonomie alimentaire, foncier agricole, meilleure gestion intégrée des eaux pluviales, etc.).

Dans ce contexte, un service « environnement » a été créé pour approfondir les connaissances, travailler et tenter de répondre aux enjeux de la résilience.

### **Renouveler notre connaissance du territoire pour guider l'action**

Premièrement, la démarche a donné lieu à une phase de recherche-action, de manière à renouveler la connaissance du territoire à travers la collecte de données pédologiques. Le CEREMA mobilise des données à l'échelle nationale ; il a été nécessaire d'affiner la donnée.

La communauté de communes MACS a donc fait un long travail de consolidation d'une donnée locale sur ces sujets (mobilisation nouvelle de cartographies sur des enjeux environnementaux, réalisée dans le cadre du PLUi), ce qui donne de nouveaux éléments pour envisager les futures stratégies d'aménagement du territoire.

## **2. Formes urbaines et acceptabilité**

A travers sa démarche de sobriété foncière, MACS souhaite également renouveler les représentations qu'ont les élus du territoire sur les questions de bâti, sur les besoins et les désirs d'habiter de la population.

### **Renouveler les représentations sur les besoins et les désirs d'habiter**

La communauté de communes a d'abord souhaité créer un langage commun sur la densité, en deux temps : un temps théorique et un temps appliqué, dans l'idée de montrer ce que produisent les différents types de formes bâties, comment celles-ci se traduisent dans l'espace et comment elles peuvent s'intégrer dans leur paysage, au regard de la diversité des territoires de l'intercommunalité. L'idée étant aussi de montrer qu'il y a encore des capacités de construire en renouvellement urbain.

Le souhait de MACS est de faire évoluer les regards sur la densité, d'intégrer dans la réflexion d'autres variables telles que la place de la voiture, le paysage, l'intégration de la nature, la participation à la qualité du tissu urbain.

Le but de l'approche pratique est de matérialiser l'approche théorique sous forme de plan, de vues 3D, pour que les techniciens et les élus puissent mieux appréhender et se représenter ce que la densité peut impliquer en termes de formes urbaines.

## Une approche concrète sur des sites particuliers déjà repérés dans le cadre d'investigations foncières parallèles (étude foncière Programme Local de l'Habitat (PLH))

Cette approche consiste à travailler sur des fonciers déjà repérés, faire aboutir l'approche théorique-pratique, sur des fonciers que les élus connaissent et sur lesquels ils se projettent davantage. Cela permet de d'évaluer les capacités d'acceptation (selon différents niveaux de densité) des élus.

### La nécessité de renouveler les pratiques pour transmettre les messages

Voici quelques-unes des actions de MACS dans ce domaine :

- un atelier organisé en avril 2023 avec l'appui de médiateurs/facilitateurs pour favoriser l'appropriation du sujet, la dédramatisation et essayer de trouver des représentations communes ;
- une stratégie de communication globale ciblant les élus, la société civile (acteurs économiques, de l'immobilier, associations) et les habitants pour acquérir un langage commun, faire de la pédagogie à travers la communication progressive, etc. ;
- un évènement en 2024 pour tous les publics pour restituer de la connaissance, susciter les débats et des échanges avec les experts.

## Questions / réponses

### ● **Pouvez-vous revenir sur la démarche utilisée pour organiser vos ateliers ?**

- Des ateliers communautaires avec les élus, divisés en différentes thématiques, fonctionnement classique. Les ateliers sont travaillés avec les services des communes, les techniciens auprès desquels la communauté de communes va un peu plus loin sur les questions de méthodes, de données, ça permet de requestionner, de moduler la façon dont elle aborde les sujets avec les élus. Ces ateliers sont à la fois descendants et participatifs (facilitation graphique, brainstorming, retour d'expérience des élus, dessin, post-it, etc.).
- La démarche de sobriété foncière a permis de croiser les différents ateliers thématiques classiques, pour faire discuter ensemble des spécialistes des différentes thématiques.

### ● **Quel impact de la densification sur les prix de l'immobilier ?**

- Sur le territoire, les prix sont tellement élevés que les promoteurs font déjà en sorte de densifier dès qu'ils le peuvent ; jusque-là les élus tentent de stopper cette tendance. Pour l'aménagement sous forme de lotissements, on observe des matrices qui passent de 1000 m<sup>2</sup> à 400 m<sup>2</sup>. La tension sur le logement est un vrai sujet d'actualité sur le territoire.
- Les communes qui densifient aujourd'hui font face à de fortes oppositions notamment de la part des riverains, ce qui incite MACS à requestionner la façon de conduire ces projets. Il y aura sûrement des points d'amélioration à trouver dans la concertation avec les habitants.
- Il y a aussi des craintes des élus ruraux qui ne font pas encore de densification, qui disent que ce n'est pas adapté à leur tissu et qu'ils n'en veulent pas.

- **Quels sont les freins majeurs pour passer à des applications concrètes ?**

Hormis l'acceptabilité des riverains, MACS doit prendre en compte l'état du marché immobilier, les prix que ces nouvelles formes vont générer, le travail à faire avec la promotion immobilière, pour faire réaliser des choses différentes qui puissent attirer la population face à l'hégémonie du logement individuel.

- **A quelle échelle vous avez pu travailler sur MUSE en milieu urbain ?**

Des pixels de 10 m par 10 m. C'est une approche vraiment fine qui reste à consolider.

- **Envisagez-vous de prolonger ces réflexions avec d'autres acteurs (promoteurs, etc.) ?**

Il s'agit du travail à venir avec une stratégie de concertation en cours d'élaboration, des temps prévus en juin, en septembre, le but étant de s'adresser à de nouvelles cibles (chefs d'entreprise, associations, etc.). La communauté de communes a besoin d'être accompagnée sur le sujet.

- **Les terrains à densifier sont-ils déjà artificialisés ?**

- Dans le cadre du PLH, MACS souhaite identifier des gisements fonciers stratégiques, sur lesquels elle pourrait davantage intensifier la densification. En parallèle, les élus souhaitent avoir une lecture critique des niveaux de densité pratiqués dans les zones AU dans le PLUi.
- Le territoire subit une telle poussée démographique qu'elle ne s'arrêtera pas du jour au lendemain. C'est pourquoi il s'agit de travailler à faire accepter (aux élus, professionnels, habitants) qu'il n'est plus possible de faire du lotissement classique et qu'il faut intensifier la manière de construire et d'habiter, d'autant plus en milieu urbain.

## **Syndicat mixte Métropole Savoie :**

### **« Intégrer la qualité des sols dans les stratégies d'aménagement dans la perspective ZAN »**

## Intervenants

Emmanuelle BLANCHET, directrice (syndicat mixte Métropole Savoie)

Lisa-Marine CATERINO, chargée de mission urbanisme (syndicat mixte Métropole Savoie)

## Présentation du territoire

Le syndicat mixte Métropole Savoie est composé de 258 000 habitants soit 60 % de la population du département de Savoie. C'est un territoire de plaine et de montagne, marqué par des caractéristiques environnementales fortes qui contraignent et influencent la capacité à aménager. 80 % de la population est concentrée sur le secteur de plaine qui est le plus réduit en surface.

Le premier SCoT, approuvé en 2005, intègre déjà des objectifs relatifs à la protection de l'espace et à la réduction de la consommation foncière. Il a ensuite été révisé en 2020 dans une dynamique de projet à l'horizon 2040, basée sur une armature territoriale beaucoup plus affinée.

Le secteur urbain est celui sur lequel est attendu le développement des années à venir, en fournissant un réel effort de densité, en développant des moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, etc.

C'est dans ce contexte que le syndicat mixte Métropole Savoie a mis en place un outil de mesure et de suivi de l'occupation du sol qui permet d'évaluer ce qu'il s'est passé. Cet outil permet d'observer une réduction de 58 % de la consommation foncière sur le territoire ces 15 dernières années.

Ainsi, compte-tenu des efforts qui ont déjà été fournis pour la réduction de la consommation foncière, la loi ZAN est parfois vécue sur le territoire comme une double pénalité.

## **Enjeux de prise en compte de la qualité de sols**

Pour mieux appréhender la qualité des sols, le territoire Métropole Savoie s'est appuyé sur la méthode MUSE, complétée par l'outil d'occupation du sol développé en interne. En combinant ces deux éléments, le territoire Métropole Savoie a pu développer une approche spécifique au milieu urbain : l'approche pleine terre, pour pallier le manque de fiabilité de la méthode MUSE sur les secteurs urbains.

Pour les fonctions « source de biomasse » et « régulation du cycle de l'eau », les données qui ont été utilisées sont issues du référentiel régional pédologique (RRP) à l'échelle 1/250 000<sup>ème</sup>. Ces données ont pu être affinées grâce à l'outil d'occupation du sol (précision au 1/2000<sup>ème</sup>).

## **Approche complémentaire pour le milieu urbain : l'approche pleine terre**

L'approche pleine terre permet la production d'une donnée complémentaire permettant d'évaluer la capacité d'un sol à remplir toutes les fonctions d'un sol naturel. Cette approche a pu être développée grâce à l'outil d'occupation du sol dont dispose le territoire. Cette donnée complémentaire qualifie et précise les fonctionnalités sur les secteurs où les sols sont à priori anthropisés.

La donnée issue de l'approche pleine terre a pu être rendue accessible sur toute l'enveloppe urbaine du territoire Métropole Savoie. Elle se fonde sur trois indicateurs :

- capacité nulle (sols imperméabilisés dominants) ;
- capacité optimale (sols arborés dominants) ;
- capacité intermédiaire (sols non arborés et non imperméabilisés dominants).

### Les limites de la méthode MUSE

Le retour d'expérience de l'utilisation de la méthode MUSE sur le territoire Métropole Savoie est le suivant : adaptation inévitable du modèle aux spécificités du territoire (pente, territoire de montagne, diversité des secteurs) et besoin d'affiner l'approche pour descendre à une échelle plus fine (à l'échelle du projet d'aménagement notamment). Il existe de gros secteurs de projets sur le territoire (pôles préférentiels) sur lesquels la métropole va devoir affiner le travail.

Autrement dit, selon le territoire Métropole Savoie et son expérience de MUSE, les données fournies par la méthode sont un premier éclairage, qui, en fonction du besoin, doivent être complétées par d'autres données (sondages ou autre type de données pour fiabiliser l'approche).

Comme l'indice de multifonctionnalité des sols de la méthode MUSE est à l'échelle 1/250 000ème/UCS, pour garder la finesse de la donnée, Métropole Savoie a fait le choix de prendre en compte les 4 fonctions de la méthode MUSE, d'ajouter la réserve utile en tant que donnée brute et la donnée pleine terre sur les secteurs où le territoire dispose de la donnée.

Les données récoltées ont été réparties en trois niveaux de sensibilité (vis-à-vis d'une éventuelle artificialisation).

### Méthodologie et définition de la trajectoire ZAN pour le SCoT

Pour définir la trajectoire, Métropole Savoie évoque pour l'instant le premier pas de temps qui est celui de 2031 et prend en compte deux principes :

- s'assurer d'avoir la garantie communale d'un hectare par commune (inscrit dans la loi) ;
- répartir le reste selon les orientations du projet du SCoT en vigueur, selon lequel 88 % de foncier seraient destinés à de l'habitat mixte (80 % sur les 30 communes de l'axe métropolitain et 20 % sur les 77 autres communes) et 12 % de foncier destinés à de l'activité.

Dans un second temps, le territoire devra travailler à définir la trajectoire après 2031. Pour l'identification du foncier artificialisable et pour définir l'enveloppe urbaine de projet, le territoire a utilisé son outil d'occupation du sol qui prend en compte les Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) dans la définition du foncier urbanisable. C'est sur les ENAF que le territoire va appliquer sa méthodologie pour définir la trajectoire ZAN et notamment arbitrer sur la destination de chaque potentiel : urbanisation ou préservation. Le territoire a également souhaité intégrer un critère de proximité de manière à établir des continuités pertinentes (urbaniser des secteurs déjà desservis par les transports en communs, dotés en équipements, etc.).

Ainsi, à travers l'approche par la qualité des sols, le territoire souhaite pouvoir aider à la décision en présentant une approche plus « sensible » des différentes fonctionnalités des sols et notamment des sols qui sont prisés pour être urbanisés/artificialisés et fournir des éléments précis en termes de qualité des aménagements attendus.

Avec cette approche, le territoire souhaite prendre des précautions sur l'artificialisation attendue sur les différents fonciers en fonction de la qualité des sols.

## Questions / réponses

- **Quelle difficulté pour s'approprier les enjeux de multifonctionnalité des sols, notamment avec les élus ?**

Au début du travail avec le CEREMA, il y a eu des séances de travail avec les élus en bureau pour expliciter la méthode. Puis la candidature du territoire à l'AMI ZAN a été l'occasion de travailler sur l'orientation de la candidature et d'aborder le sujet de l'approche par la qualité des sols, qui était déjà engagée sur le territoire.

- **Existe-t-il une version de la méthode MUSE spécifique aux milieux de montagne ? Si oui, est-ce que les référentiels ont été adaptés ?**

La méthode MUSE n'est pas initialement adaptée aux milieux de montagne, mais Métropole Savoie l'a adaptée parce que le territoire disposait de l'outil d'occupation du sol, qui lui a permis d'affiner la spatialisation des indicateurs intégrés dans la méthode MUSE.

- **Pouvez-vous nous en dire plus sur les campagnes de sondages réalisées : objectifs, quantité, localisation ?**

Dans le cadre du travail qui est fait actuellement, des carottages sont réalisés sur une cinquantaine de secteurs (de plaine, de coteaux, de montagne pour la diversité des lieux). Se pose également la question des sondages sur les pôles préférentiels du SCoT, pour affiner les données. MUSE est une première approche, mais à l'échelle du projet urbain, il sera nécessaire d'avoir des données plus fines.

Anne Lefranc profite de ce temps d'échange pour indiquer qu'un webinaire flash dédié à la méthode MUSE sera proposé, pour détailler de façon un peu plus technique la méthode et pouvoir éclaircir les questions qui pourraient rester en suspens aujourd'hui.

## Rappel sur la boîte à outils

### Construction de la boîte à outils ZAN

- Juin 2022 – Janvier 2023 : recensement d'outils et d'indicateurs
- Octobre 2022 – Mars 2024 : sélection des outils les plus pertinents et réalisation de fiches outils à destination des lauréats
- Juin 2023 : choix de 5 outils complémentaires à construire
- Octobre 2023 – Novembre 2024 : création des 5 outils complémentaires par l'AMO nationale
- Janvier – Novembre 2024 : réalisation d'une liste d'outils et méthodes manquants afin d'alimenter les appels à projets de recherche et innovation de l'ADEME

Voici les 5 outils prévus :

Outils	Description	Échéance	Pilotage
<b>1- Quiz grand public sur le ZAN</b>	Ce quiz pédagogique a pour but d'expliquer le sens de l'objectif fixé par la loi « Climat et résilience ». L'outil sera mis en ligne et diffusé largement.	T1 2024	<i>Cerema</i>
<b>2- Guide sur des retours d'expériences de sensibilisation et de concertation sur le ZAN</b>	Ce document se basera sur les démarches menées dans le cadre de l'expérimentation afin de présenter leurs réussites et leurs limites. Le large panel de retours d'expériences devra aider à élaborer son « événement ZAN ».	T4 2024	<i>CDC Biodiversité</i>
<b>3- Les « idées reçues » sur le ZAN</b>	Des capsules vidéo brèves et percutantes permettront de traiter les idées reçues les plus répandues sur le ZAN. Les remontées des membres de l'expérimentation permettront de construire cet outil.	T2 2024	<i>CDC Biodiversité</i>
<b>4- Synthèse des outils existant et des réflexions sur le financement du ZAN</b>	Ce recensement des outils financiers liés au ZAN facilitera la mise en œuvre de stratégies ZAN et pourra servir de base de discussion avec les acteurs institutionnels. Les avantages et inconvénients des outils existants seront notamment analysés.	T3 2024	<i>SCET-Citadia</i>
<b>5- Guide sur la réalisation d'un diagnostic territorial ZAN</b>	Ce document mettra en exergue les questions à se poser en matière de ZAN au moment du diagnostic territorial. Des entretiens courts avec des lauréats pourront nourrir le guide. L'outil pourrait être mis à jour en fonction des évolutions législatives et réglementaires.	T2 2024	<i>Cerema</i>

## Présentation du quiz grand public « Pourquoi le ZAN ? » (outil 1)

### Intervenants

Catherine BOCQUET (CEREMA)

David-Marie VAILHE (CEREMA)

### Objectif

Ce quiz pédagogique a pour but d'expliquer le sens de l'objectif ZAN fixé par la loi « Climat et résilience ». L'outil a vocation à être mis en ligne et à être diffusé largement.

### Présentation

Le quiz peut prendre la forme d'un support d'animation dont la cible est le grand public. Le format serait à la fois interactif en ligne mais aussi diffusable et utilisable très facilement (format Powerpoint) et pourrait être adapté par les territoires à leurs spécificités.

Il est précisé que l'outil est aujourd'hui au stade de l'esquisse et que les remarques sont les bienvenues.

Le quiz est pour le moment composé d'une quinzaine de questions assez emblématiques et d'autres un peu plus spécifiques, à la suite desquelles sont apportés des compléments de réponse.

### Questions, réponses, remarques

- **Actualisation du support**  
Dès que le support sera mis en ligne, il sera accessible à chaque lauréat et il pourra éventuellement être actualisé dans l'année, mais après la fin de l'expérimentation, ce sont les collectivités qui actualiseront si besoin les informations.
- **Éviter le jargon pour une plus grande vulgarisation**  
Il faut travailler à définir ce qui permettrait de réellement rendre accessible le sujet, peut-être en parlant du ZAN sans toujours le nommer. Le CEREMA est preneur d'idées pour aider à vulgariser.
- **Le quiz a-t-il vocation à être rempli en autonomie ?**  
Le quiz a vocation à être un support d'animation pour pouvoir susciter des discussions, notamment sur les conséquences que peut avoir le ZAN sur le territoire et les changements de pratiques.
- **Est-il possible d'avoir accès à cette esquisse pour faire des remarques ?**  
Des volontaires seront consultés pour faire des suggestions sur la forme et le fond du document, lorsque le support aura intégré les remarques faites pendant ce webinaire et qu'il aura un peu évolué.

Un temps de test sera éventuellement à prévoir avec des lauréats volontaires pour bénéficier de leurs retours d'expériences et modifier le quiz en conséquence, avant d'en diffuser la version définitive.

### Remarques et suggestions issues de la partie « conversation » du webinaire

- La mise en œuvre du ZAN est la responsabilité de tous (Etat, entreprises, collectivités, habitants, etc.) ; il faut sortir au maximum d'une approche qui pourrait être qualifiée de trop « technocratique ».
- Commencer par parler des sols pour ensuite aller vers le ZAN et apporter des éléments d'explication sur ce qu'est un sol, sa fragilité et ses fonctions, etc.
- Replacer le quiz dans le thème de l'urbanisation et de ses effets, intégrer les enjeux des fonctions écologiques et de l'habitabilité.
- Rappeler le contexte du ZAN et des éléments de contexte sur les raisons d'une adaptation au changement climatique.
- Introduire des éléments historiques pour amener les répondants à prendre conscience de la consommation d'ENAF sur les 5/6 dernières décennies.
- Rappeler que la loi fait suite à une proposition de la convention citoyenne pour le climat.
- Parler des impacts directs de la loi sur le citoyen lambda, parler des bénéfices pour la population.
- Ajouter des questions sur les solutions pour atteindre le ZAN.
- Eviter les termes techniques comme « artificialisation » qui peuvent bloquer la compréhension du lecteur non expérimenté, parler plutôt de dégradation, d'altération ou de destruction.
- Intégrer des illustrations.

## Atelier sur les idées reçues sur le ZAN (outil 3)

### Rappels sur l'outil

**Cible** : décideurs et acteurs de l'aménagement

**Objectif de l'outil** : avec une démarche pédagogique, traiter les idées reçues les plus courantes sur le ZAN

**Format** : 3 à 4 capsules vidéo thématiques, 4 à 5 sujets par thématique, 45 secondes par sujet

**Diffusion** : sur la plateforme Expé Urba et dans les réseaux des membres de la communauté ZAN

### Objectifs de l'atelier

Cet atelier, qui s'est déroulé en sous-groupes, avait pour but de permettre aux participants d'échanger autour d'un certain nombre d'affirmations sur le ZAN, fausses ou à nuancer et de contribuer à la sélection de la dizaine d'idées reçues les plus pertinentes à traiter dans l'outil.

### Déroulé

Dans un premier temps, les participants ont réagi aux propositions d'idées reçues, réparties par grandes thématiques, afin d'indiquer celles qui selon eux devraient être traitées dans l'outil qui sera proposé ; les thématiques étaient les suivantes :

- ZAN et développement territorial ;
- ZAN et enjeux sociaux ;
- application du ZAN ;
- ZAN et enjeux écologiques ;
- cadre de vie ;
- autres.

Dans un second temps, les participants ont pu faire des propositions d'autres idées reçues sur le ZAN et indiquer le cas échéant leur souhait de voir traiter ces nouvelles propositions.

Les principales idées complémentaires qui ont été émises concernent l'intégration des questions financières et économiques (coûts des logements, coûts de la construction, filières mobilisables en fonction des territoires), ou encore le fait que le ZAN obligerait les communes à construire des appartements alors que les citoyens veulent vivre dans des maisons individuelles.

D'autres idées reçues ajoutées concernent le fait que le ZAN est perçu comme déconnecté du terrain, des dynamiques territoriales et des volontés des populations, que cette loi vient amplifier la rupture entre l'urbain et le rural, ou encore que l'enjeu écologique prend le dessus sur l'enjeu social.

Des questions se posent également sur les capacités en termes d'espaces à « désartificialiser » pour poursuivre le développement après 2050.

En conclusion, les idées reçues ajoutées par les participants renvoient à l'impression de limitation, de contrainte dans le développement des territoires : impossibilité d'accueil d'entreprises, d'artisans, développement possible uniquement pour les territoires qui se sont déjà développés, amplification de la baisse démographique déjà amorcée dans les territoires en déprise, etc.

Face à ces idées reçues, ces craintes, s'agira d'amener les acteurs à nuancer les propos et à prendre conscience des opportunités associées au ZAN (revitaliser, requalifier les centres par exemple). La formation des élus apparaît également comme un sujet clé.

## Atelier : guide sur les retours d'expériences (REX) de sensibilisation et de concertation sur le ZAN (outil 2)

### Rappels sur l'outil

L'outil 2, le guide sur les retours d'expériences de sensibilisation et de concertation sur le ZAN sera un catalogue rassemblant une quinzaine de retours d'expériences, séparés entre sensibilisation et concertation. Il précisera pour chaque exemple ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas réussi et proposera une synthèse indiquant une marche à suivre pour l'organisation d'un événement ZAN.

Les retours d'expériences seront issus prioritairement de l'expérimentation « Objectif ZAN » et des exemples provenant d'autres acteurs pourront également être intégrés.

### Déroulé

Les participants sont d'abord invités à indiquer sur des post-it le type de retour d'expérience dont ils ont besoin. Voici quelques-unes de leurs contributions :

Retour d'expérience sur la mise en place du BIMBY en milieu rural

Mobilisation de la promotion dans des secteurs détendus

Exemples de densité désirable

Articulation entre SCoT et PLU(i)

sensibilisation vis à vis des habitants : liens enjeux qualité des sols / densité / densification

Eléments cartographiques/graphiques (diagramme bâton) permettant de prendre conscience de l'explosion de la conso d'ENAF au cours des 5/6 dernières décennies, et le comparer avec la conso ENAF sur un pas de temps bcp plus long. Pourquoi pas envisager des projections cartographiées et automatisées (avec modèles de type CLUE) d'artificialisation si on continue sur même rythme...

Fiche action de ce qui peut mis en place dans différents territoires

Illustrer les fonctions des sols

présentation de formes denses adaptés à différents contexte

Jeux sérieux

des grands témoins (scientifiques, architectes, élus moteurs)

les façons de mobiliser les publics jeunes (lycées, conseils municipaux de jeunes, etc.)

Recueillir des témoignages d'élus en faveur du ZAN

témoignage de citoyens également

des présentations sur les outils de mesure existants

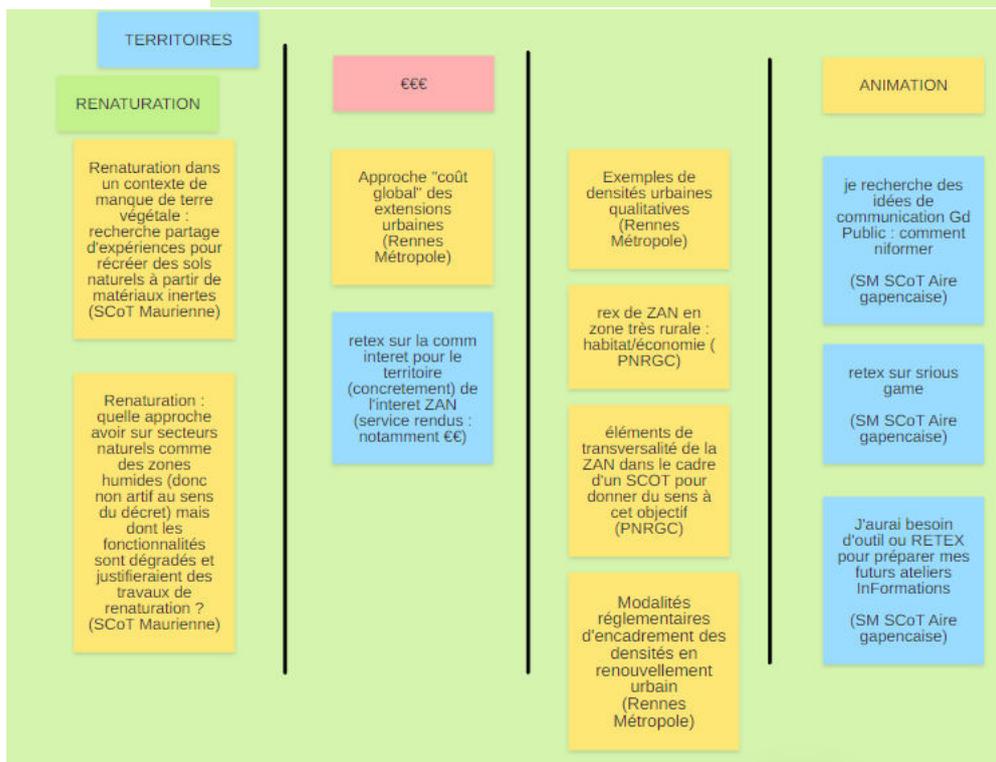
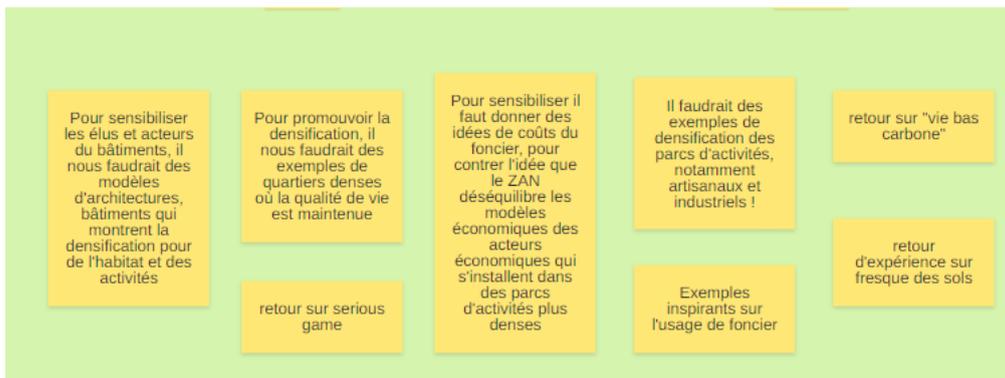
pouvoir avoir des exemples ou ordres de grandeur des coûts d'urbanisation en renouvellement urbain en artificialisation

petit film de sensibilisation grand public

donner envie de sortir du projet pavillonnaire

DREAL : Arguments sur coût du recyclage foncier / construction nouvelles ?

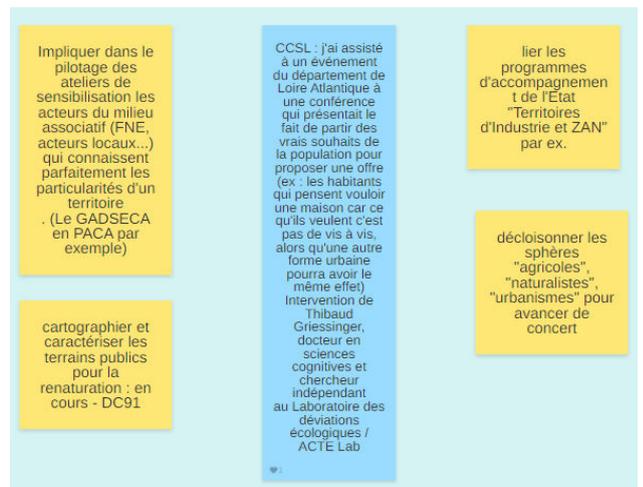
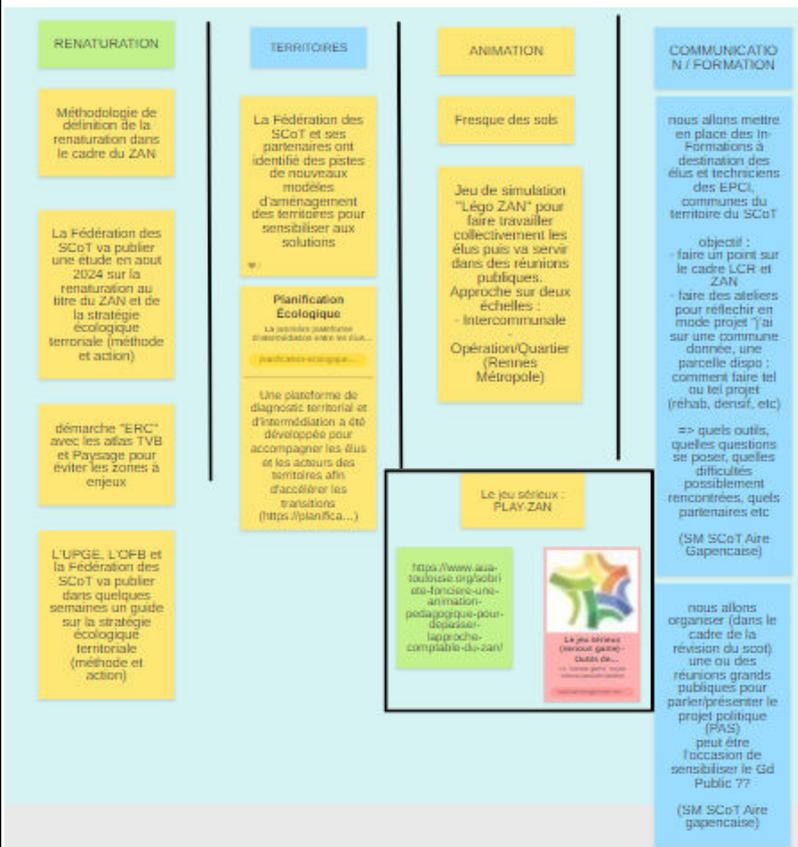
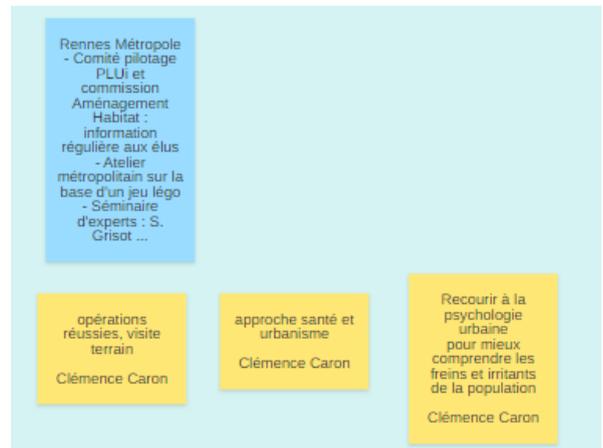
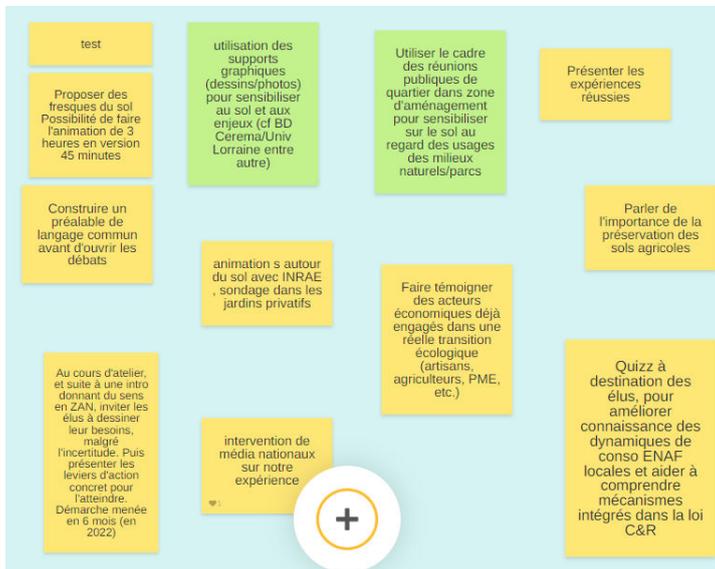
DREAL : Arguments sur ZAE et acteurs socio-économiques pour éviter ouverture de nouvelles zones et densifier-requalifier l'existant



Ensuite, les participants ont listé des freins qu'ils ont déjà rencontrés dans la mise en œuvre de leurs actions de concertation et de sensibilisation dans le cadre du ZAN. En voici des exemples :



Pour finir, les participants font part de leurs propres retours d'expériences concernant des sensibilisations ou concertations qu'ils ont pu mener :



Séminaire élus :  
les partenaires  
(DDT, CAUE, EPF,  
SAFER etc.)  
étaient invités à  
présenter leurs  
outils, dispositifs  
déjà existants à  
mobiliser pour le  
ZAN

Faire des  
sondages chez les  
habitants

Animer un groupe  
ouvert à tous pour  
parler de l'actualité  
Transition  
écologique sur la  
ville

Rencontre inter  
EPCI ruraux pour  
échanger sur les  
problématiques et  
sur des solutions  
des différents  
territoires



**La ville en jeux -  
Habitons demain**

Un jeu pour questionner  
l'urbanisme durable(150)

[www.ville-jeux.com/Hab...](http://www.ville-jeux.com/Hab...)



**Accueil - Nos vies  
bas carbone**

Notre association est engagée  
pour que nous gardions une...

[www.nosviesbascarbon...](http://www.nosviesbascarbon...)

♥ 1

Organiser une  
journée sur les  
sols dans le cadre  
de la Fête de la  
nature ou autre  
événement

Ce qui marche  
bien c'est des  
ateliers de  
sensibilisation sur  
les fonctions du  
sol, mieux  
connaître la vie  
dans le sol et  
l'effet du  
compactage.

♥ 1

Visiter des  
quartiers qui  
appliquent la  
densification

Séminaires  
intercommunaux  
ZAN pour  
rassembler les  
acteurs privés et  
publics du territoire

jeu "habitons demain"  
développé par le  
CAUE du nord  
(CBocquet)

## Orientations pour le prochain séminaire en présentiel

**Date :** mai ou juin 2024

**Lieu :** la région Occitanie est une première piste

**Format :** un temps d'ateliers collaboratifs de réflexion en sous-groupes l'après-midi

**Partage de retours d'expériences :** 4 lauréats minimum

**Visite de terrain :** ½ journée prévue la veille ou le lendemain du séminaire

**Un temps dédié aux élus**

**Déjeuner et pauses conviviales :** format buffet pour faciliter les échanges

## Présentation du tableau de mise en relation

Le tableau de mise en relation a été créé pour répondre au besoin exprimé par des lauréats de pouvoir échanger des bonnes pratiques ou se poser des questions pour s'entraider, en complément des temps d'animation de l'expérimentation.

Le tableau a ainsi pour but de mettre en lien les différents membres de la Communauté ZAN et générer une dynamique d'entraide.

Dans le premier onglet, les lauréats peuvent indiquer ce qu'ils recherchent, ce sur quoi ils auraient besoin d'aide. D'autres lauréats ou des partenaires peuvent alors leur faire savoir s'ils ont la capacité de répondre à leur demande.

Le deuxième onglet permet à chacun des membres de la Communauté ZAN de proposer une bonne pratique, un outil à faire connaître et les lauréats peuvent indiquer leur intérêt pour le sujet proposé.

Un annuaire est à remplir par les participants pour leur permettre d'entrer en contact entre eux de manière autonome.

## Conclusion

Pour conclure, les prochaines échéances de l'expérimentation sont annoncées :

- une publication de fiches projets est notamment à venir, de même que la prochaine newsletter, prévue en mars ;
- un webinaire flash est également prévu pour le mois de février ou de mars 2024, le sujet reste à définir ;
- les participants sont invités à répondre au sondage de satisfaction du webinaire et à y indiquer leurs idées et attentes relatives au prochain séminaire.

Au nom de toute l'équipe organisatrice, Mary-Cathryn Biscroma-Acchiardi remercie l'ensemble des participants d'avoir assisté en nombre à ce webinaire, ainsi que la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud et le Syndicat Mixte Métropole Savoie pour leurs retours d'expériences. Elle rappelle que c'est grâce à la participation de chacun que la communauté peut continuer de s'enrichir.

Pour clore le webinaire, un sondage a été effectué en direct afin d'évaluer le niveau de satisfaction des présents. Sur 36 répondants, 20 se sont déclarés « très satisfaits », 14 « satisfaits » et 2 ont affirmé que « c'était formidable ! ».

Les participants ont également pu s'exprimer en un mot sur la « pépite » qu'ils retiennent du webinaire. On y retrouve à plusieurs reprises les retours d'expériences des deux territoires qui se sont exprimés, ce qui confirme l'importance de ce type de temps d'échanges. Les ateliers, ainsi que les outils sont également mentionnés, ce qui invite à poursuivre la démarche d'adaptation et d'amélioration des outils d'aide à la mise en œuvre du ZAN à destination des territoires.